

BRETTEVILLE SUR ODON  
 Arrondissement de CAEN  
 Canton de Caen I  
 Département du Calvados

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de convocation :* L'an DEUX MIL VINGT TROIS  
 Le 31 mars 2023 Le 11 avril 2023 à 18H30

*Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,*

*Date d'affichage :* *Etaient présents :*  
 Le 13 avril 2023

Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,  
 Mesdames : ASSELINE, BARNAUD, COLLET, DAUSSE, FERY,  
 HOCHET, LEFEVRE, LOUBET, RAINE, SANNIER,  
 VIDEAU.

*En exercice :* 27 Messieurs : BOUFFARD, DUTHILLEUL, FAUDOT, LEBOURGEOIS,  
 LE MASSON, LESUEUR, MORAND, MORTREUX,  
 RICHEL.

Présents : 21

Votants : 27

*Absents :*

Madame BENKHADDA (*excusée pouvoir à L.COLLET*)  
 Madame DORÉ (*excusée pouvoir à J.M LESUEUR*)  
 Monsieur BRUNEAU (*excusé pouvoir à M.FAUDOT*)  
 Monsieur DEGUSSEAU (*excusé pouvoir à P.MORTREUX*)  
 Monsieur SAINT-MARTIN (*excusé pouvoir à G.LE MASSON*)  
 Monsieur SIMON (*excusé pouvoir à V.BARNAUD*)

Marie ASSELINE a été élue secrétaire

### OBJET : FINANCES – PROJET SPORTIFS ET DEMANDES DES SUBVENTIONS

Patrick MORTREUX Maire Adjoint chargé de la vie associative & politique sportive informe que le gouvernement a lancé un appel à projet « plan 5000 terrains de sport ». La création d'équipements sportifs de proximité, les plateaux multisports, les terrains de basket 3 x 3, entre autres, sont éligibles ; un dossier est à déposer à l'agence nationale du sport.

Ainsi le projet au terrain de sport présenté le 15 mars dernier en commission vie associative et politique sportive d'un montant de 302 600 € HT, (étude et A.M.O compris) est éligible. Le taux de subventionnement varie de 50 % à 80 % maximum.

Afin de déposer les dossiers de demandes de subventions, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver ce projet.

.../...

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

- ✚ **APPROUVE** à l'unanimité le projet au terrain de sport.
- ✚ **AUTORISE** le Maire à faire les demandes des subventions (*A.N.S, Conseil régional...*).

Date de publication : le **13 avril 2023**  
Certifié exact,

Pour extrait conforme,  
En Mairie, **13 avril 2023**

Le Maire :



Patrick LECAPLAIN